



Genève, le 18 novembre 2022
Aux représentantes et représentants
des médias

**Communiqué de presse conjoint du département des infrastructures et de la
chancellerie d'Etat**

Fin du gros œuvre pour le nouvel Hôtel des archives

La cérémonie du bouquet de chantier du nouvel Hôtel des archives d'Etat, marquant la fin des travaux de gros œuvre, a eu lieu ce matin. L'événement s'est déroulé en présence de M. Serge Dal Busco, conseiller d'Etat chargé du département des infrastructures, de M. Pierre Flückiger, archiviste d'Etat, et de M. Roger Mayou, président de l'association Avenir du passé, qui subventionne le projet à hauteur de 25 millions de francs. La livraison des locaux est prévue en 2024 et le déménagement des documents d'archives s'étendra de 2024 à 2026.

Les archives de l'Etat de Genève sont aujourd'hui disséminées dans six bâtiments différents, sur quatre sites distincts. Tout ce patrimoine informationnel unique est actuellement conservé dans des conditions climatiques et sécuritaires non maîtrisées selon les normes définies au niveau international, qui lui font courir un réel danger de disparition. L'absence de sécurité et le transfert des documents entre les différents bâtiments représentent non seulement des dangers d'altération, mais aussi des risques liés à la protection des données en cas de perte de dossiers. Le projet vise donc à préserver les archives de l'Etat de Genève, soit les précieuses et uniques pièces qui couvrent plus d'un millier d'années d'histoire, du Moyen-Age à nos jours. Des fonds d'archives de la société civile, de particuliers, de familles, d'associations, de syndicats ou encore de partis politiques nourrissent les trésors qui viennent compléter le patrimoine informationnel de l'Etat et de ses différentes administrations au fil des siècles. Ces archives documentent la vie des individus.

La conservation de ce patrimoine est essentielle à plus d'un titre. En plus de constituer des sources pour les historiennes et historiens, chercheuses et chercheurs, les fonds sont également nécessaires aux services de l'administration pour la gestion de leurs activités ainsi que pour la sécurité du droit en général et des droits des personnes en particulier. Enfin, les archives sont également utiles au niveau sociétal.



Grâce à ce projet, qui vise à offrir un accès optimal au corps scientifique, mais aussi à la population, les trente kilomètres d'archives seront protégés dans des espaces sécurisés et mis à disposition du public dans des salles de travail et d'exposition répondant aux besoins actuels et à venir.

Les travaux portent sur la transformation du bâtiment historique de l'Arsenal, pour permettre de réunir l'ensemble des archives d'Etat sur un seul et même site, qui abritera également d'autres services de l'administration. La réalisation d'un dépôt sur deux niveaux sous la cour centrale est aussi au programme. La cour intérieure, actuellement privative, deviendra un nouvel espace vert ouvert au public. La livraison et les ateliers occuperont l'aile Arve, tandis que la partie nord, ouverte au public, dotée d'espaces de travail, de conférences et d'exposition, donnera sur le jardin. Un atelier de restauration des documents anciens et un espace de numérisation seront installés au premier étage. Les combles accueilleront à nouveau les ateliers et les réserves de la Compagnie de 1602. Pour mémoire, 62 millions de francs ont été investis pour réaliser l'ensemble de ces travaux.

Cet événement est l'occasion de souligner l'excellente collaboration entre les différents services concernés, mais surtout de remercier la Confédération et l'association Avenir du passé pour leur participation financière, ainsi que l'ensemble des ouvriers et des parties prenantes ayant œuvré pour ce projet.

Pour tout complément d'information:

- *M. Roland Godel, porte-parole, DI, T. 078 802 90 07;*
- *M. Pierre Flückiger, archiviste d'Etat, CHA, T. 022 327 93 20.*